

Numéro dans le SI local :	PR1114
Référence GESUP :	1114
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	70-Sciences de l'éducation et de la formation
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Sciences de l'éducation : Pédagogie et/ou Didactique des disciplines Articulation Recherche et pratiques de classe dans le cadre de la formation des enseignants
Job profile :	Educational sciences : teaching methods and/or didactics of disciplines Articulation between research and classroom practices in the context of teachers training
Research fields EURAXESS :	Educational sciences Teaching methods Educational sciences Education
Implantation du poste :	0632024H - ESPE ACADEMIE CLERMONT-FERRAND
Localisation :	Chamalieres
Code postal de la localisation :	63400
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Envoi en version numerique Aucun dossier papier 63000 - CLERMONT FERRAND
Contact administratif :	CAROLE LECAMUS
N° de téléphone :	COORDONNATRICE POLE RECRUTEMENT 04 73 40 63 28 04 73 17 73 91
N° de Fax :	04 73 17 72 01
Email :	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2021
Mots-clés :	pédagogie ; pratiques enseignantes ; didactiques des disciplines ; didactique professionnelle ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education
Référence UFR :	INSPE
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4281 (200815518M) - Activité, Connaissance, Transmission, Education (EA 4281)
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

La personne recrutée pourra potentiellement intervenir dans tous les diplômes de l'INSPÉ, mais prioritairement au sein des masters MEEF 1er degré, second degré et encadrement éducatif. Ces enseignements pourront être dispensés sur l'ensemble des sites de l'INSPÉ Clermont-Auvergne. Il est souhaité que la candidate ou le candidat possède une expérience solide dans la formation des enseignants et/ou personnels d'éducation. Il est attendu que la personne recrutée impulse une dynamique de travail au sein des équipes pluri-catégorielles de l'INSPÉ centrée sur l'articulation Recherche et Pratique de classe dans le cadre de la formation des enseignant(e)s. La personne recrutée devra encadrer des mémoires. De même, des responsabilités au sein des diplômes pourront lui être confiées. Enfin, une bonne connaissance de l'enseignement à distance est requise. La candidate ou le candidat s'inscrira dans un des trois départements de l'INSPÉ (Pédagogie - Didactique des Arts, Humanités et Sciences Sociales - Didactique des Sciences). La personne recrutée sera amenée à prendre des responsabilités parmi les plus importantes au sein de l'INSPÉ et à contribuer au positionnement de la composante dans le nouvel institut LLSHS.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant(e) au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique ; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant :	Pédagogie (1) ou DAHSS (2) ou Didactique des Sciences (3) 63400 Chamalières - Eventuellement sur les 3 autres sites de l'INSPÉ
Lieu(x) d'exercice :	
Equipe pédagogique :	
Nom directeur(trice) du département ou des responsables enseignement :	
	Marianne WOOLLVEN (1) ou Nathalie ESTIENNE (2) ou Philippe BRÉMAUD (3)
☎ Directeur(trice)s département :	04 73 31 71 72 – 04 73 31 87 75 – 04 73 31 71 55 marianne.woollven@uca.fr - nathalie.estienne@uca.fr - philippe.bremaud@uca.fr
@ Directeur(trice)s ou responsable :	
URL département le cas échéant :	

PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

Au sein du laboratoire, la personne recrutée participera activement à la vie scientifique des thèmes 1 "Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage et/ou 3 "Développement professionnel".

Elle participera à l'animation scientifique de l'unité en impulsant et faisant vivre un programme de recherche fédérant un collectif au sein du laboratoire ACTé. Ce programme viendra contribuer à une structuration de travaux menés dans plusieurs thèmes de l'unité.

Au niveau du site, il est attendu que la personne recrutée participe au positionnement du laboratoire dans les programmes structurants I-Site CAP 20-25 et CAP GS. Elle devra être en mesure de travailler avec une diversité d'acteurs et de participer à des projets pluridisciplinaires.

Ce recrutement doit enfin contribuer au développement du rayonnement national et international de l'unité. Il s'agit en particulier de renforcer la capacité du Laboratoire à répondre à des appels à projets ambitieux (ANR, Projets européens...).

Nom du laboratoire :	ACTé
Lieu d'exercice :	INSPÉ Clermont-Auvergne - 63400 Chamalières
Nom directrice du laboratoire	Béatrice Drot-Delange
☎ Directrice du laboratoire :	04 73 31 87 69
@ Directrice du laboratoire :	Beatrice.DROT-DELANG@uca.fr
URL LABO :	https://acte.uca.fr/

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé, EA 4281) est un laboratoire pluridisciplinaire qui réunit principalement des chercheurs en Sciences de l'Éducation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située de différents acteurs. Cette analyse de l'activité repose au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sur la construction et la transmission de connaissances au cœur de la compréhension de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur apprentissage, leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent la vie scientifique du laboratoire ACTé : le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » se centre sur des problématiques de transmission de compétences, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences, tout autant que de valeurs ; le thème 2 « Dynamique des interactions asymétriques » vise à identifier les asymétries sociales et cognitives constitutives de situations sociales complexes et questionne la manière dont ces asymétries se réactualisent ou se transforment au cours de l'activité ; le thème 3 « Développement professionnel » s'intéresse aux dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail ; le thème 4 « Conception et évaluations d'outils et de dispositifs » a pour objectif principal d'élaborer en collaboration avec les acteurs, des outils capables de jouer un rôle positif dans leur développement professionnel, de rendre compte des modalités de construction de ces outils et d'en évaluer la portée.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Attention, les candidat(e)s doivent **impérativement** saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le jeudi 25 février 2021, 10 heures (heure de Paris).
Date limite **de dépôt** du dossier sur GALAXIE/ANTEE au plus tard le **mercredi 30 mars 2021, 16 heures (heure de Paris)**.

Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au [décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée](#) dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s établissent un dossier **en version numérique**, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

- 1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee) ;
- 2 Une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- 4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnées dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition ;
- 5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
 - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat(e)s au concours de MCF ;
 - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat(e)s au concours de PU ;
- 6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant ;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.

Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le(la) candidat(e). En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.

Selon type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le(la) candidat(e) est invité(e) à prendre connaissance des dispositions particulières de [*l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours*](#), respectivement pour les MCF et les PU.

Traduction en langue française de certains documents :

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le(la) candidat(e), **atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint(e) :

Les candidat(e)s pacsé(e)s doivent également établir la preuve qu'ils(elles) se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1^{er} janvier 2020).

Lien relatif à cet article : [*Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 - art.25 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état*](#)

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

En cas de candidatures multiples, le(la) candidat(e) doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il(elle) souhaite postuler.

Attention : Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un Smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires sur le recrutement ([ex : condition d'audition par visioconférence...](#)) sont disponibles sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez [ici](#)

Suivi de candidature dématérialisé :

Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l’Université.

Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre (vos) candidature(s) et l’état de traitement de votre dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

Vœux d'affectation :

Tous(tes) les candidat(e)s classé(e)s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, **du jeudi 10 juin 2021 à 10 heures, (heure de Paris) au plus tard le jeudi 17 juin 2021 à 16 heures, (heure de Paris).**

Publication des résultats :

La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 21 juin 2021**.